

## **Des constats alarmants**

La France est devenue le premier pays au monde pour l'incidence du cancer du sein et notamment pour les femmes de moins de 50 ans. Ce qui rejette l'idée du vieillissement et du dépistage comme les causes de cette progression spectaculaire.

Le nombre de cancers du pancréas alarme les scientifiques.

Serait-elle due à la pollution au cadmium due, entre autre, à l'utilisation sans mesure d'engrais phosphatés provenant du Maroc dans notre pays ?

Dans le Jura, la mortalité infantile a fait un bond de 10% ces dix dernières années. Désormais sur 1000 naissances, 12 ne fêteront pas leur premier anniversaire. La France qui était dans le peloton de tête pour sa politique prénatale, est passée dans les dernières places en Europe.

Un quart des couples qui souhaitent des enfants voient leur désir s'envoler même après la très lucrative procréation médicalement assistée.

Le nombre d'enfants atteints de troubles du développement augmente de manière significative.

Toutes les maladies chroniques voient leur nombre s'envoler.

L'accès aux soins est devenu une galère pour nombre d'entre nous, faute de soignants et même de médicaments avec une pénurie organisée !

L'hôpital public est au bord de l'asphyxie, due au manque de professionnels.

Le nombre de professionnels en dépassements d'honoraires ne cesse de progresser et le montant des dépassements augmente, remettant en cause l'accès aux soins pour une grande partie de la population. Pratique qui mobilise la Haute Autorité pour l'avenir de l'Assurance Maladie.

Les prestations de la Sécurité Sociale sont en baisse constante à la suite de la compression de ses recettes à la suite des exonérations de cotisations pour les employeurs. L'étatisation de la Sécurité Sociale à la suite du remplacement de la cotisation par l'impôt, la CSG, remet en cause la solidarité dans la santé.

## **Des causes scientifiques de mieux en mieux connues**

Elles mettent en avant les causes environnementales dans la majeure partie des maladies chroniques comme les cancers, alzheimer, parkinson, obésité, maladies cardio-vasculaires, troubles du développement, etc...

L'ANSES a reconnu une pollution des eaux de consommation avec un taux de 90% par le TFA. (acide trifluoroacétique) qui n'est autre que le métabolite de nombreux pesticides et PFAS. Ce TFA est un perturbateur endocrinien. Il ne peut donc plus être question de dose maximale d'exposition. C'est le moment de la contamination qui peut entraîner, dans le cadre ou non d'un cocktail de ces substances, une maladie chronique des années plus tard.

L'élimination de ce TFA des eaux de consommation ne peut se faire que par osmose inversée. Ce qui nécessite de reminéraliser l'eau par la suite pour la rendre potable. Puis ensuite, que faire de ce concentré de TFA ? Nous tombons dans le même scénario que celui des boues des stations d'épuration qui concentrent les polluants épandus ensuite dans les cultures.

Des eaux de consommation sont encore trop polluées par les canalisations en CVM (chlorure de vinyle monomère) transmis dans l'eau dans certaines conditions de température. Le CVM est classé cancérigène certain.

Il nous a fallu recourir à la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) pour obtenir de l'ARS les résultats d'analyses concernant la présence de CVM dans les eaux de consommation. Nous avons donc obtenu ces analyses pour l'ensemble des syndicats de distribution du Pays Lédonien pour les années 2020 à 2024.

Ces documents sont édifiants :

1° Le nombre d'analyses est très limité et les prélèvements ne sont pas forcément effectués où existent des canalisations en CVM, car les préleveurs ne connaissent pas leur emplacement.

2° Dans la mesure où les responsables des réseaux sont prévenus, il suffit de purger les canalisations juste avant, pour ne plus avoir de CVM dans l'eau.

3° les prélèvements effectués en périodes froides ne sont pas significatifs, car le CVM se transmet dans les eaux en période chaude.

Nous avons des résultats d'analyses faites en Décembre, Janvier, Février, Mars pour lesquelles sont relevés des taux de CVM en-dessous des limites maximums autorisées. Qu'en serait-il en été ou en période de canicule ?

Quant à l'ampleur de la pollution par les pesticides et autres PFAS, l'INRAE a examiné l'ensemble des sols, qu'ils soient de grandes cultures céréalières, plantés en vignes, ou autres. Tous ces sols, même les sols des forêts naturelles, sont pollués à des degrés divers, la palme revenant aux cultures céréalières.

Il nous est donc difficile individuellement d'éviter toutes ces pollutions.

L'évitement est pourtant la mesure de prévention préconisée par l'ARS. Ce qui fait que, pour obtenir une subvention de la part de l'ARS, il faut répondre aux appels d'offre officiels, qui ne portent que sur les comportements individuels. Nous l'avons d'ailleurs remarqué dans l'action paniers bio pour femmes enceintes où les ateliers sur les Perturbateurs endocriniens, ne portaient que sur ce sujet de l'évitement, sans parler de la mobilisation pour leur suppression.

Il nous revient donc d'engager les actions pour obtenir l'interdiction d'utilisation et de production de ces substances, afin de stopper cette pollution et de commencer à dépolluer.

Ce n'est pas le choix observé par les pouvoirs publics, encore à ce jour où des pesticides interdits sont de nouveau autorisés, même si nous pouvons constater des avancées, du moins en paroles, lors du symposium de Lyon.

Alors que les espoirs venaient de la commission européenne, tout a été remis en cause et nous constatons des retours en arrière, inquiétants, avec la réautorisation de produits interdits.

En France, la loi Duplomb a montré la direction prise par les Pouvoirs Publics. Alors, qu'après le succès sans précédent d'une pétition demandant son rejet, qu'après l'abrogation par le Conseil Constitutionnel de cette loi, ce sénateur revient à la charge avec la même loi, sous une nouvelle présentation, pour satisfaire les velléités de la FNSEA, dont il était un militant, et de la coordination rurale. Ces exploitants pensent, par ces reculs, résoudre leurs problèmes, alors que cela va encore les aggraver.

Une autre voie est possible. Celle qu'ont pris plusieurs exploitants cassissiers de la région de Dijon. En 2020, ces exploitants relèvent que leur rendement était tombé à 3 tonnes à l'ha en 2020 contre 10t en 2000, malgré de nombreux traitements chimiques pour éradiquer un papillon qualifié de nuisible pour cette culture, et d'engrais du même genre pour doper les rendements.

Une chercheuse de l'INRAE de Dijon a réussi à convaincre un exploitant déjà en bio de faire une expérience. Sur une parcelle plantée en cassis, ils isolent un secteur de 1 ha en le couvrant d'un filet afin de retenir les bourdons amenés sur cette parcelle. Au moment de la récolte, le rendement de cet espace s'est révélé prometteur. Alors la chercheuse a convaincu d'autres exploitants de participer afin d'élargir l'expérience. Elle leur propose d'amener sur leurs parcelles des colonies d'osmies petites abeilles très polinisatrices vivant sous terre. En 2024, au moment de la récolte, c'est la joie pour tous. Le rendement est revenu à 10 tonnes à l'ha, sauf sur une parcelle jouxtant une culture de maïs dite conventionnelle. En voulant éradiquer un insecte responsable d'une petite perte de production, ces exploitants avaient tout simplement tuer les pollinisateurs des fleurs de cassis.

Voilà une démonstration que modifier les pratiques culturales en se séparant de l'utilisation de la chimie, est bénéfique, à la fois pour la santé des populations et des rendements agricoles.

Bien évidemment, pour modifier tout ceci, il convient de ne pas tomber dans tous les pièges informationnels sur les supposés avancés, à savoir, garantir les emplois et les richesses à répartir. Derrière tout cela, ce sont les profits à sauvegarder, pour augmenter les grandes fortunes d'une toute petite partie de la population.

Nous pouvons d'ailleurs voir les effets de ces orientations sur notre vie quotidienne et notamment sur l'accès aux soins. Que ce soit à l'hôpital pour obtenir une consultation en spécialités, ou que ce

soit pour obtenir une consultation en médecine de ville, les délais sont très longs et découragent les patients. Et ceci est général. Tous les hôpitaux ne prennent plus que les consultants de leur secteur d'activités. Partout le manque de médecins et de professionnels de santé est criant dans le secteur public. Alors les patients se retrouvent dans l'obligation de recourir au secteur privé où les dépassements d'honoraires se sont généralisés et augmentés considérablement.

Ces dépassements d'honoraires sont devenus un véritable problème, à tel point que le Haut Conseil pour l'Avenir de l'assurance maladie vient de publier un rapport sur le sujet début juin. Dans ce rapport, le haut conseil s'inquiète que, si rien n'est fait dès maintenant, le secteur 2 représenterait 89% des médecins libéraux et les dépassements atteindraient 10 milliards € en 2030.

Ce rapport insiste sur le fait de l'urgence à stopper la progression de ce secteur 2.

Pour nous il y a belle lurette que nous avons tiré la sonnette d'alarme. Par contre ce que ne dit pas ce rapport, c'est que c'est un chemin conduisant à la destruction de la Sécurité Sociale et son caractère de solidarité.

En effet, l'extension du secteur 2 et l'augmentation des honoraires libres, permet la privatisation du système de protection sociale. Ce n'est pas pour rien que l'instauration des contrats groupes d'une part puis la prise en charge par l'employeur d'au moins 50% de la cotisation complémentaire d'autre part, permet justement la progression, à la fois du nombre et du montant de ces honoraires libres. C'est le résultat de l'assurantialisation de la complémentarité maladie. Ces contrats groupes concernent maintenant l'ensemble des salariés du privé et du public Mais tous ceux qui sont hors d'un contrat de travail, ne peuvent profiter de ces contrats assuranciers. Leurs complémentaires deviennent de plus en plus inatteignables.

Alors oui, ce rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance Maladie, qui prône un arrêt de cet emballement est très important et nous devons faire en sorte qu'il dépasse son but de stopper le processus de progression, pour aller vraiment vers la suppression de ce secteur 2. Ce qui demande une valorisation des honoraires médicaux pris en charge par la Sécurité Sociale. Nous devons en faire une action continue avec une mobilisation de la population. Ce n'est pas rien que Francs Asso Santé appelle à une action progressive mais déterminée.

Tout ceci est le résultat de la politique de casse de la Sécurité Sociale. Depuis son étatisation permise par le remplacement de la cotisation par l'impôt, la CSG, cette institution sert à transférer une grande partie des richesses produites dans notre pays, des poches des travailleurs vers celles des grandes fortunes, au travers des dividendes versés. Depuis 1982, ce sont 273 milliards chaque année qui ont ainsi été ponctionnés dans la poche des travailleurs et travailleuses qui produisent les richesses.

Ce transfert est camouflé par un grand nombre de politiques, d'économistes et des médias à la solde des dirigeants. Au lieu de parler de l'essentiel, à savoir la répartition des richesses produites dans notre pays, tous ceux-ci évoquent des questions subalternes comme la démographie ou la garantie de l'emploi en se fixant sur le montant des cotisations des actifs. Mais ces cotisations font partie des richesses produites rendues aux salariés, au même titre que les salaires. Mais voilà, en haut lieu, il faut vraiment camoufler ce transfert de 273 milliards par an depuis la fin des années 1980.

Ce partage des richesses produites va d'ailleurs prendre une acuité énorme du fait de la généralisation de l'utilisation de l'IA et les conséquences sur l'emploi. Le montant des richesses produites va continuer à progresser alors le nombre d'emplois va très vite régresser entraînant moindre cotisation pour la protection sociale. Il va bien falloir trouver un système de financement de cette protection sociale par un pourcentage du montant des richesses produites dont le taux fera l'objet d'un débat public. Sans cela ce sera la fin de la protection sociale.

Dans notre bulletin spécial sur les 80 ans de la Sécurité Sociale, nous avons longuement informé sur les stratagèmes utilisés pour arriver à ces fins.

Et ce n'est pas tout. Les déclarations des uns et des autres, dans cette période de précampagne électorale, sur la nécessité d'augmenter le pouvoir d'achat en diminuant l'écart entre salaire brut et salaire net, laisse augurer de nouvelles attaques dans ce sens pour encore augmenter ces transferts et donc diminuer le pouvoir d'achat de plus de 95% de la population. C'est largement au travers de la

Sécurité Sociale et de la dégradation des services publics que s'organisent ces transferts en faveur des grandes fortunes.

Nous devons continuer d'informer sur ces transferts. Dans ce cadre, nous avons programmer, le 30 octobre prochain une conférence sur l'hôpital qu'il nous faut à Lons le Saunier.

Nous continuerons d'informer sur les bases de la Sécurité Sociale de 1945 où chacun cotise en fonction de ses moyens et bénéficie en fonction de ses besoins. C'est par ce chemin que doit s'organiser la lutte contre le pillage des richesses produites par les grandes fortunes.

## **ALORS QUE FAIRE ?**

Notre association s'est créée en 2003 pour favoriser le dépistage du cancer du sein à l'aide d'une mamobile. Si le dépistage a progressé, cela n'a pas arrêté la maladie. Au contraire, le nombre de malades a explosé, pour faire de la France le premier pays au monde pour le nombre de malades. Alors certains veulent faire croire que c'est le dépistage qui serait à l'origine de cette explosion. Mais voilà, le fait que la France soit devenue le premier pays au monde pour le nombre de cancers du sein pour les femmes de moins de 50 ans, pour les quelles le dépistage n'est pas organisé, vient de jeter un pavé dans la mare de cette affirmation.

Nous nous distinguons également pour l'explosion du nombre de cancer du pancréas qui conduit au décès rapide dans 90% des cas. Des liens ont été démontrés entre cette explosion et l'énorme pollution de nos aliments de base (pain, farines, pommes de terre, chocolat, etc) par le cadmium. Notre pays est l'un des plus pollués par ce métal lourd tout simplement par l'utilisation intensive des engrais phosphatés venant du Maroc.

Qu'attendent les pouvoirs publics pour enrayer cette contamination ? Le vote d'une loi allant dans ce sens par l'Assemblée Nationale est déjà une première mesure. Il restera à suivre l'évolution de cette loi. Car il faut bien le constater, il ne s'agit pas de voter une loi pour changer la situation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, les PFAS sont interdits dans les cosmétiques, les textiles pour l'habillement et les chaussures ainsi que le fart pour les skis, mais la Direction Générale de la concurrence, du commerce et de la répression des fraudes n'a toujours pas les moyens de contrôle pour l'application de la mesure, deux ans après la promulgation de la loi. Les lobbys industriels sont passés par là. Lorsqu'à la suite des mobilisations des populations, il n'est plus possible d'échapper à la loi, ceux-ci se mobilisent auprès des pouvoirs publics pour retarder son application à plus ou moins long terme.

Si continuer à produire des aliments par une agriculture intensive à grands renforts d'engrais et de pesticides permet aux industries chimiques et agro-alimentaires de faire d'énormes profits en fabricant ces produits, mais également les médicaments pour essayer de soigner les maladies en résultant, les conséquences pour les populations sont catastrophiques du point de vue sanitaire et des coûts engendrés.

Alors il devient urgent de construire un mouvement social d'ampleur porteur de changements en la matière pour :

- exiger l'arrêt des productions toxiques
- réorienter la production alimentaire vers la satisfaction des besoins de la population, à savoir se bien nourrir pour être en bonne santé
- permettre à tous de pouvoir accéder à cette alimentation
- commencer à construire localement les alternatives à ces orientations économiques néfastes.

Sur notre secteur, nous avons déjà travaillé dans cette direction.

C'est tout le sens qu'il faut donner à notre action pour permettre aux femmes enceintes de bénéficier d'un panier bio par semaine pendant leur grossesse. Ceci dans le but de préserver la santé à la fois du fœtus et de la mère. Cette action a mobilisé des associations d'agriculteurs bio, des maraichers bio, la SCIC ensemble bi'eau, des associations diverses, les pouvoirs publics, la mutualité. Nous avons également sensibilisé les animatrices des Relais Petites Enfances gérés par la Mutualité Française Jura, sur les dangers des perturbateurs endocriniens pour les bambins qu'elles rencontrent

dans ces Relais. Nous avons choisi ces animatrices car elles sont au contact des assistantes maternelles qui elles-mêmes sont en relations avec les parents. Il s'agit d'une chaîne de relations liées à la petite enfance.

Ce sont encore les actions de certains agriculteurs regroupés au sein du GAB (groupement agriculteurs en bio).

C'est aussi le cas de ceux qui ont créé un magasin coopératif, afin d'agir sur la demande en alimentation saine, et ne plus dépendre des choix des multinationales du commerce. Les coopérateurs décident de ce qu'ils veulent voir à leur disposition dans leur magasin. De ce fait ils ont la maîtrise de leurs achats.

C'est encore les avancées vers la création d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation qui peut concrétiser nos idées sur les fondements de la solidarité basés sur la cotisation en fonction de ses moyens pour satisfaire ses besoins.

La création future que nous souhaitons, d'un comité local pour exiger la création d'un hôpital sur Lons le Saunier répondant aux besoins de la population locale ne va-t-il pas dans le même sens ? N'est-il pas venu le moment de mettre toutes ces énergies en concordance afin qu'elles démultiplient leurs efforts ? Certes ce n'est pas facile. Tout a été fait pour vanter l'individualisme soi-disant au titre de la méritocratie. En fait ce n'est ni plus ni moins leur méthode d'action pour isoler ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre dans cette société. Alors, il va falloir convaincre pour mobiliser.

Cela demande des rencontres d'un nouveau type pour voir comment, chacun dans son domaine, aller vers le même but, à savoir la satisfaction des besoins pour vivre en société. Cela commence par la production d'une alimentation favorisant la vie en bonne santé.

Ne devons-nous pas rechercher ensemble l'émergence de cette idée d'un même but ? A savoir la santé ? Résoudre les problèmes de santé n'entraîne-t-il pas la résolution des autres problèmes du moment tel que la biodiversité et le climat ?

Que devons-nous faire nous-mêmes pour arriver à cette convergence ?

La relance de l'action paniers bio pour femmes enceintes n'est-elle pas la voie qui peut conduire à cette convergence efficace ?

Ne faudrait-il pas faire une espèce de convention locale sur le sujet ?

Relancer la mobilisation collective d'une manière durable sur des actions de la vie quotidienne n'est-elle pas le chemin d'un renforcement de chaque organisation pour y arriver ?

Voilà de quoi discuter et agir.